

PROGRAMME FORMATION À DIVERSES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES D'ÉCRITURE BIOGRAPHIQUE

DU 20 AU 24 MARS 2023

(9 h 30 - 12 h 30 – 14 h 30 - 17 h 30)

Centre La Roquette

47 rue de la Roquette 75011 Paris

(Métro 9, arrêt Voltaire)

Cette semaine de formation est ouverte à tout public, sans autre prérequis qu'une expérience personnelle ou professionnelle de l'écriture ; elle vise à acquérir ou renforcer les méthodes d'entretien, d'écriture et de recherches utilisées durant la réalisation d'une biographie.

Cette formation alterne enseignements théoriques et exercices pratiques. Elle est construite comme un ensemble allant crescendo dans les techniques employées et les exercices réalisés. La première journée est obligatoire pour suivre les modules suivants.

La salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Plus largement, l'AEPF met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles à tout public en situation de handicap. Pour plus d'informations, contactez notre [référente handicap](#).

Lundi 20 mars – Le travail de l'écrivain public-biographe

MATIN :

- **Le travail de l'écrivain public-biographe**
(animatrice : Sylvie Monteillet – secrétaire de l'AEPF)
 - ① **Le récit de vie, la biographie, l'autobiographie : quelques définitions**
Auteur, narrateur ou spectateur ?
 - ② **Histoire de la biographie**
L'intérêt du public à lire une biographie
L'intérêt du public à *faire* une biographie
 - ③ **La relation au client dans le récit biographique**
Une clientèle hétérogène ; des histoires hétéroclites
La distanciation du biographe
Confidences et confidentialité

APRÈS-MIDI :

- **Pratique de l'écriture biographique, ou comment écrire une biographie**
 - ④ **Les entretiens**
Enregistrement, durée, précautions indispensables
Les obstacles du biographe
 - ⑤ **La rédaction**
Transformer l'oral en écrit – illustrations et exercices pratiques
 - ⑥ **Documents**
Quels documents joindre à une biographie ?
La vérification des informations, les précautions juridiques
Devis, facture, contrat du biographe

Mardi 21 mars – La généalogie dans la biographie : mille histoires dans une

MATIN :

- **La généalogie dans la biographie**
 - ① **La généalogie, quelques définitions et repères historiques**
Histoire de la généalogie
Passion du public
 - ② **Les registres d'état civil français**
Les différents registres au travers du temps
Leur état actuel de conservation et d'accessibilité
 - ③ **Au-delà des noms**
La multitude des sources d'archives (judiciaires, militaires, hospitalières, cadastrales, conflictuelles...)
Déchiffrer les actes
 - ④ **Retracer une histoire**
Le travail de recherche sur documents pour retracer l'histoire de personnes, de lieux...

APRÈS-MIDI :

- **Généalogie dans la pratique biographique : mille histoires dans une**
 - ⑤ **L'arbre généalogique**
Comment faire un arbre généalogique ?
Les logiciels, les aides, les supports
Illustration et exercices pratiques
 - ⑥ **La biographie familiale**
L'écriture spécifique de pans de vie intrafamiliaux
 - ⑦ **Mise en valeur**
Comment insérer un arbre dans une biographie ?
Quels documents sélectionner ?

Mercredi 22 mars – La biographie d’une personne disparue

MATIN :

- **La biographie d’une personne disparue**
 - ① **Faire écrire l’histoire d’autrui**
Quelle place pour soi-même ?
Quelle volonté consciente ou non ?
 - ② **Écouter l’histoire de l’un par la voix de l’autre**
Les manques du biographe
La difficile juste distance à tenir
 - ③ **Quand le biographe se fait chercheur**
Identifier les sources d’information
La recherche, à distance ou sur le terrain
Identifier le lecteur destinataire

APRÈS-MIDI :

- ④ **Singularité du processus d’écriture**
Un pacte biographe-biographé reporté
Une écriture à dix mains
Exercices pratiques
Savoir gérer les frustrations
- ⑤ **Secrets et révélations**
La place du biographe dans l’histoire de la famille
- ⑥ **Documents**
Des documents qui prennent un tout autre sens
Les limites du métier

Jeudi 23 mars – La biographie de soldats, quand l'Histoire fait l'histoire

MATIN :

- **La biographie militaire**
 - ① **Les bases essentielles à maîtriser**
Connaissances historiques et références
Connaissances militaires et références
 - ② **Retracer le parcours d'un soldat**
Les archives familiales
Les archives militaires
Les sources participatives
 - ③ **Biographie ou mémoires ?**
Un homme parmi les hommes

APRÈS-MIDI :

- **Mise en pratique de tout l'enseignement de la semaine**
 - ④ **Inscrire l'histoire dans l'Histoire**
Vers d'autres secrets
La pyramide inversée
 - ⑤ **Une écriture nécessairement dilatée**
Les pièges de la biographie militaire
 - ⑥ **Illustrations et exercices pratiques**
Mise en pratique des différentes techniques vues au cours de la semaine :
 - chronologie ;
 - recherches ;
 - généalogie ;
 - contextualisation ;
 - épaisseur du texte ;
 - témoignages ;
 - archives...

Outre les spécificités de la biographie militaire dispensées le matin, la journée du jeudi permet de mettre en pratique et en perspective l'après-midi tous les enseignements de la semaine.

Vendredi 24 mars – L'impression d'une biographie ; du manuscrit au livre

MATIN :

- **L'impression d'une biographie**
 - ① **Les droits d'auteur**
 - Droit patrimonial
 - Droit moral
 - ② **Les différentes possibilités d'édition**
 - Édition à compte d'éditeur
 - Édition à compte d'auteur
 - Auto-édition
 - ③ **Comment protéger et diffuser l'ouvrage ?**
 - Le dépôt légal
 - L'ISBN
 - La protection de l'œuvre
 - La diffusion

APRÈS-MIDI :

- **Du manuscrit au livre**
 - ④ **Préparer son manuscrit**
 - Une mise en page qui répond à des normes
 - ⑤ **L'autoédition, un choix majoritaire**
 - Démonstration et exercices pratiques avec Lulu
 - Précautions et conseils



**Au cours de chaque module, des exercices pratiques seront mis en place pour évaluer la compréhension de la formation.
Les journées du mardi, jeudi et vendredi nécessitent un ordinateur portable et, pour la journée du vendredi, le logiciel Word installé sur l'ordinateur (peu importe la version).**



L'AEPF est un organisme de formation déclaré ; le coût des modules peut être pris en charge en tout ou partie par les fonds affectés à la formation professionnelle. Pour vous en assurer, rapprochez-vous de vos interlocuteurs en matière de formation. Pour rappel, les professions libérales cotisent au FIF PL, le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux ; si vous êtes microentrepreneur, vous pouvez peut-être faire financer votre formation par cet organisme.